

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES AU RECRUTEMENT D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE PAR LA TECHNIQUE D'ACCORD-CADRE A MARCHES SUBSEQUENTS POUR LA COUVERTURE EN ASSURANCE SANTE DU PERSONNEL DE L'ADET

Numéro SIGMAP : S_Daf_102364

Mars 2025

M. F. de
015
W

Procès-verbal d'ouverture des offres

Objet : Demande de Renseignements et de Prix N°003-2025/PR/ADET/PRMP/SP-PRMP du 19/02/2025 relative au recrutement d'une compagnie d'assurance par la technique d'accord-cadre à marchés subséquents pour la couverture en assurance santé du personnel de l'ADET

Méthode de sélection : Sollicitation de prix

L'an deux mille vingt-cinq et le mardi 04 mars à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sise au 2^{ème} étage de l'immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123, Guinkomey-Cotonou, Tél : (229) 01 53 22 22 22, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des offres relatives au marché cité en objet.

Le dossier a fait l'objet :

- D'affichages
 - Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin (CMA-Bénin) ;
 - Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) ;
 - Préfecture de Cotonou.
- De publications
 - Site web de l'ADET ;
 - Journal des marchés publics (parution N° 453 du 20 Février 2025) ;
 - Journal « La Nation » (parutions n°8683 du 19 Février 2025 et n°8686 du 24 février 2025).

La date limite de remise des offres est fixée au **mardi 04 mars 2025 à 10 heures précises.**

Ce dossier de demande de renseignements et de prix a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) auprès de la Présidence de la République à travers le procès-verbal N°0076-02/DNCMP/CCMP/PR/2025 du 14 Février 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°011-2025/PR/ADET/DG/PRMP/SD du 25 Février 2025, les personnes dont les noms suivent:

- Président : Ernest Tamechi KPOCHAN, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)
- Rapporteur : Arnaud AZA-GNANDJI, Assistant de la PRMP
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Direction des Opérations (DO)	Déo Gratias MONTCHO	Rpt/DO	avec voix deliberative
Direction de l'Administration et des Finances (DAF)	Herman AKEREKORO	C/SMG	avec voix deliberative
Personne Responsable des Marchés Publics	Silvans AKPO	Assistant de la PRMP	sans voix deliberative

La Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) auprès de la Présidence de la République invitée à cette séance ne s'est pas fait représenter.

Les soumissionnaires se sont fait représenter par les personnes suivantes :

- KOUDANOU Parisot (AFG ASSURANCES) ;
- HONAGBODE Candide (SANLAM ASSURANCES) ;
- AHOSSI Giresse (L'AFRICAIN DES ASSURANCES) ;
- OSSENI Charaf-Déen (SUNU ASSURANCES) ;
- ALI David (LA GENERALE DES ASSURANCES DU BENIN).

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sur les sept (07) soumissionnaires ayant retiré le dossier d'appel à concurrence, cinq (05) ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président du COE a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1.	SUNU ASSURANCES	04/03/25 à 08h 40 mn	OSSENI Charaf Deen Tél : 01 60 61 02 62	Bénin	RAS
2.	GAB ASSURANCES	04/03/25 à 08h 56 mn	ALI David Tél : 01 91 00 95 23	Bénin	RAS
3.	L'AFRICAIN DES ASSURANCES	04/03/25 à 09h 22 mn	AHOSSI Giresse Tél : 01 66 30 75 04	Bénin	RAS
4.	AFG ASSURANCES	04/03/25 à 09h 28 mn	KOUDANOU Parisot	Bénin	RAS

			Tél : 01 66 72 05 78		
5.	SANLAM ASSURANCES BENIN	04/03/25 à 09h 46 mn	HONAGBODE Candide	Bénin	RAS

Le COE a ensuite procédé à la vérification de la conformité des plis ainsi qu'il suit :

- Pli (s) parvenu (s) hors délais : Zéro (00)
- Nombre de plis ouverts : Cinq (05) : les opérations d'ouverture des plis des soumissionnaires GAB ASSURANCES, L'AFRICAIN DES ASSURANCES et AFG ASSURANCES ne sont pas allées au bout en raison d'un défaut de présentation conforme des enveloppes intérieures. Par conséquent, seules les offres de SANLAM ASSURANCES ET SUNU ASSURANCES ont fait l'objet d'une ouverture complète de pli.

Le COE a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.



Examen de la recevabilité des plis :

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	SUNU ASSURANCES	GAB ASSURANCES	L'AFRICAINNE DES ASSURANCES	AFG ASSURANCES	SANLAM ASSURANCES BENIN
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Non	Non	Non	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)	Accepté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Accepté

Lors de la vérification des conditions de recevabilité des plis, le COE a rejeté les offres suivantes pour les motifs ci-après :

- l'enveloppe extérieure de l'offre du soumissionnaire GAB ASSURANCES contient une seule enveloppe intérieure au lieu de deux (02) à savoir une enveloppe intérieure portant la mention « original » et une enveloppe intérieure portant la mention « copie » conformément à la recommandation de la clause IC 20.2 (b) des données particulières de la DRP. En conséquence, son offre a été rejetée en application de cette disposition du dossier d'appel à concurrence.
- l'enveloppe extérieure de l'offre du soumissionnaire L'AFRICAINNE DES ASSURANCES contient une seule enveloppe intérieure sans aucune mention au lieu de deux (02) à savoir une enveloppe intérieure portant la mention « original » et une enveloppe intérieure portant la mention « copie » conformément à la recommandation de la clause IC 20.2 (b) des données particulières de la DRP. En conséquence, son offre a été rejetée en application de cette disposition du dossier d'appel à concurrence.
- l'enveloppe extérieure de l'offre du soumissionnaire AFG ASSURANCES contient deux enveloppes intérieures dont une comportant la mention « garantie de soumission » et une autre comportant la mention « AFG ASSURANCES BENIN, Immeuble AFG Assurances Bénin, Maro-Militaire, lot 375, 03 BP : 0487 Cotonou-Bénin. Tél 00 229 21 31 51 48, A l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique : DRP N°S_Daf_102364/PR/ADET/PRMP/SP-PRMP du 19 fév 2025 relatif au recrutement d'une compagnie d'assurance par la technique d'accord-cadre à marchés subséquents pour la couverture en assurance santé du personnel de

l'ADET». En application de la clause IC 20.2 (b) des données particulières de la DRP qui stipule que l'enveloppe extérieure doit comporter une enveloppe intérieure portant la mention « original » et une enveloppe intérieure portant la mention « copie », le COE a rejeté son offre.

Ouverture des plis :

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :



Tableau d'ouverture des plis

Éléments à vérifier	Soumissionnaires	
	SUNU ASSURANCES	SANLAM ASSURANCES BENIN
Enveloppes intérieures et les mentions	F	F
Présence des Clés USB	F	F
Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F
Habilitation à signer l'offre	F	F
Agrément d'exercice de l'activité d'assurance maladie en cours de validité délivré par le Ministre en charge de l'Economie et des Finances	F	F
Engagement écrit et signé engageant le soumissionnaire à fournir un service après-vente	F	F
Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F
Lettre de soumission	F	F
Rabais	NEANT	NEANT
Montant TTC de l'offre	20 958 000	18 642 006
Montant HT de l'offre	20 958 000	18 642 006
Bordereau des Prix Unitaires (BPU)	F	F
Programme d'activité chiffré / Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté	F	F

[Handwritten signatures and initials in blue ink]

Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F (AFGC)	F (CORIS BANK)
Attestation de capacité financière	F (AFGC)	F (CORIS BANK)
Etats financiers (2021, 2022 et 2023) / bilan d'ouverture	F (2021, 2022, 2023)	F (2021, 2022, 2023)
Description technique des services	F	F
Références techniques (prestations similaires)	F	F
Personnel clé (CV, diplômes et attestations etc...)	F	F
Listes des prestataires agréés	F	F
Spécimen de la carte d'assurance	F	F
Chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023)	F	F
Attestation d'assurance de risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas encore trois (3) années d'existence)	NA	NA
Extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou des statuts	F	F
Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	F (SGB)	F (BOA)
Divulgateion des bénéficiaires effectifs	F	F

F : Fourni ; NF : Non Fourni ; NA : Non applicable

(Handwritten signatures and initials)

En outre, le dépouillement a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : aucune
- des membres du COE : aucune

Les listes de présence des membres du COE et des soumissionnaires à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 14 heures 10 minutes.

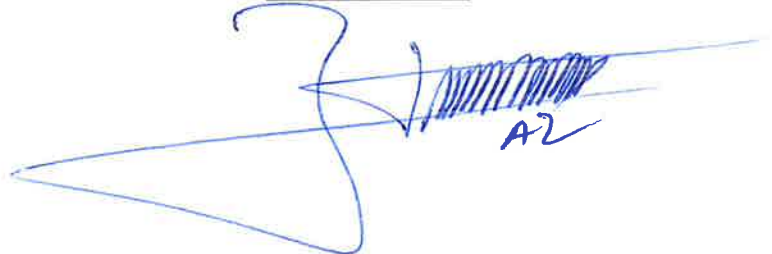
Fait à Cotonou, le 04 mars 2025

Le Président



Ernest Tamechi KPOCHAN

Le Rapporteur



Arnaud AZA-GNANDJI

Les membres



Herman AKEREKORO



Déo Gratias MONTCHO



Silvans AKPO